

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE STAGE

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

NOM DE L'ÉLÈVE : .....

Prénom : ..... né(e) le : .....

CLASSE : .....

STAGE EFFECTUÉ DU ..... AU .....

NOM ET ADRESSE PRÉCISE DU LIEU DE STAGE : .....

.....

.....

DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT

- Un relevé d'identité bancaire et l'annexe pédagogique et financière de la convention de stage
- Transport en commun  
Fournir les titres de transport **originaux** (justificatif de passe navigo, tickets de train, d'autobus ou de métro...) comportant obligatoirement le montant.
- Transport en véhicule personnel (en cas d'absolue nécessité)  
Joindre :
  - . l'attestation sur l'honneur d'utilisation de véhicule personnel
  - . photocopie du permis de conduire
  - . photocopie de la carte grise du véhicule
  - . photocopie de l'attestation d'assurance(inutile de joindre les factures d'essence ; elles ne seront pas prises en compte)  
**Le remboursement se fera sur la base du tarif SNCF**
- Repas :  
Toute demande de remboursement de repas doit être accompagnée d'un justificatif **daté, quotidien et individuel**.  
**Les factures globales ne seront pas acceptées. Les tickets de carte bleue ne sont pas des justificatifs.**

Date limite de dépôt de demande de remboursement des frais de stage :

Deux mois après la fin du stage

**Aucun remboursement ne sera effectué sans relevé d'identité bancaire et justificatifs joints à cette feuille.**

Date et signature obligatoire du responsable de l'élève ou de l'élève majeur :

---

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Date de dépôt de la demande :